



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 13 septembre 2012

Présidence: M. Michael ROHRER

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 24 relatif à l'octroi distinct et permanent de superficie en faveur de la Coopérative d'utilité publique Cité Derrière à constituer sur la parcelle communale N° 614 au lieu-dit "Chemin de la Chavanne" pour la construction d'un bâtiment locatif plurigénérationnel;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des Finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'autoriser la Municipalité à constituer sur la parcelle communale N° 614 au lieu-dit "Chemin de la Chavanne" un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Coopérative d'utilité publique Cité Derrière pour la construction d'un bâtiment locatif plurigénérationnel.

Le délai référendaire de 20 jours court dès l'affichage au pilier public.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:

Michael Rohrer



La secrétaire:

Mireille Tacheron